

OÙ APPRENDRE LE MIEUX LES LANGUES

Tous bilingues en 2000 ?
On est loin de ce slogan
des années 1990.
Si les unifs ont (enfin)
mis l'accent sur
l'apprentissage des
langues, c'est l'anglais
qui est privilégié. Les
hautes écoles, elles, sont
à la traîne et que dire du
secondaire, où la situation
reste préoccupante.
Sauf en immersion.

Voici nos pistes.

PAR PHILIPPE BERKENBAUM

Dans l'enseignement supérieur, les profs ne savent plus s'ils doivent en rire ou en pleurer : « Tous bilingues à la sortie du secondaire ! » avait jadis claironné Laurette Onkelinx, en charge du portefeuille de l'Enseignement dans les années 1990. C'était il y a des lustres, mais la blessure infligée aux formateurs est toujours douloureuse. Sans parler de l'amour-propre des élèves et de leurs parents...

« C'est un slogan qui continue à faire du tort, abonde Dany Etienne, docteur en didactique des langues germaniques et professeur à Saint-Louis, à Bruxelles. Notamment parce qu'il a fixé un mauvais cadre de référence : même s'ils ont effectué tout leur parcours scolaire en immersion, nos jeunes ne seront jamais parfaitement bilingues à l'issue du secondaire. Si c'est ça l'objectif, alors ils seront toujours déçus. Et ce qui est vrai pour le néerlandais l'est aussi pour l'anglais. » →

→ En revanche, poursuit Dany Etienne, « si on se réfère au niveau qui est demandé aux élèves pour pouvoir suivre les cours de langue imposés dans le supérieur, on n'a globalement pas à se plaindre, il n'est pas si mauvais que cela ». Malheureusement, tous les jeunes n'entament pas des études supérieures, loin s'en faut. Et même pour ceux qui le font, l'offre en matière d'apprentissage des langues est loin d'être homogène entre les universités et les hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La vogue du « full english »

Depuis le milieu des années 2000, nos universités ont pris une longueur d'avance en matière d'enseignement des langues étrangères. Toutes ont mis en place des programmes intensifs d'apprentissage de l'anglais et du néerlandais

d'abord, puis d'une dizaine d'autres langues – de l'allemand à l'espagnol, en passant par le chinois, le russe ou l'arabe. Mais avec l'avènement du processus de Bologne qui a stimulé la concurrence entre institutions européennes (voire mondiales), c'est l'anglais qui s'impose de plus en plus dans les amphis. Sur certains campus francophones, plusieurs masters sont aujourd'hui donnés totalement en anglais. En sciences économiques, de gestion ou de l'informatique, par exemple. Ou chez les futurs ingénieurs civils.

Un décret de 2004 autorisait déjà un quota (maximal) de 20% de langues étrangères en 2^e et 3^e bac et de 50% en master, quel que soit le domaine scientifique. Depuis 2014, les cours dispensés en langue étrangère peuvent grimper à 25% dès la 1^{ère} et dans les deux autres années de bachelier et, toujours, plafonner à 50% en master. Mais, comme le souligne Nathalie Marchal, directrice du Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans une étude à ce sujet, « des dérogations permettent d'organiser des masters "full english" et les différentes facultés y ont de plus en plus recours pour le deuxième cycle. »

Encore faut-il disposer d'un niveau suffisant pour pouvoir suivre un cursus en anglais, fût-ce partiellement. Nos universités s'emploient à permettre aux étudiants de l'acquérir. A l'ULB par exemple, on affirme s'être « donné pour objectif de former des étudiants multilingues, aptes à comprendre la culture de l'autre et à s'adapter à une société de plus en plus multiculturelle. » D'où la mise en place du Plan langues, un programme censé permettre aux étudiants d'appren-

dre au moins une seconde langue et de la maîtriser de manière approfondie. Et ce, dans toutes les facultés. « Les objectifs des cours d'anglais et de néerlandais sont basés sur les échelles de compétences du cadre européen commun de référence pour les langues », précise-t-on à l'ULB (voir l'encadré page 43).

A l'UCL, on affirme avoir pour objectif « d'amener l'étudiant au moins au niveau B2 du CECRL à la fin du programme de bachelier » et ce, pour la plupart des cursus, en anglais ou en néerlandais. A l'ULg, l'apprentissage d'au moins une langue étrangère est obligatoire dans tous les cursus de bachelier. Une étude de l'UCL portant sur d'anciens étudiants entrés dans la vie professionnelle montre que 80% d'entre eux jugent leur maîtrise des langues « très bonne à suffisante » pour fonctionner dans leur boulot. Ses résultats peuvent être extrapolés aux autres universités.

Plusieurs facultés (sciences, sciences appliquées, médecine...) imposent en outre l'approfondissement de l'anglais en tant que « langue de spécialité » tandis que d'autres filières accompagnent l'apprentissage de l'anglais par celui de l'allemand ou du néerlandais – obligatoire ou en option. Les grandes universités ont d'ailleurs développé des départements spécifiques qui, outre l'organisation des cours de langue pour leurs propres étudiants, accueillent aussi le public extérieur en stages d'été, cours du jour ou du soir et autres années préparatoires.

Faire son marché

Il en va tout autrement dans l'enseignement supérieur non universitaire, même si la situation tend à s'améliorer (très)

lentement. Rappelons que la Fédération Wallonie-Bruxelles compte 6 universités (+/- 80 000 étudiants), 20 hautes écoles (+/- 80 000 étudiants) et 16 écoles supérieures d'art (+/- 10 000 étudiants). Or, à en croire une étude réalisée par Philippe Anckaert, chef de travaux à la haute école Francisco Ferrer et Dany Etienne en 2011 (la plus récente sur la question), le néerlandais n'était alors obligatoire que dans 11 % des cursus en hautes écoles et l'anglais dans 40 %, là où les universités en avaient généralisé l'usage depuis plusieurs années.

La réalité ne doit pas être très éloignée aujourd'hui. « Tous les étudiants du supérieur ne sont pas égaux devant l'apprentissage des langues, assène notre interlocuteur. A eux de faire leur marché avant de s'inscrire dans un établissement pour vérifier ce qui leur sera proposé. Ou à leurs parents. » Doyen de la faculté de Philo et Lettres de l'UCL, le professeur Philippe Hiligsmann pointe même l'absence de cours de néerlandais dans certaines filières où le bilinguisme apparaît pourtant indispensable, comme dans le paramédical à Bruxelles. Depuis la publication de l'étude, les hautes écoles concernées ont commencé à y remédier. Timidement.

Même constat dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, où sont inscrits plus de 30 000 étudiants. « Beaucoup n'ont d'autre choix que d'apprendre les langues par eux-mêmes. Dans des écoles de langues ou au Forem, par exemple (lire aussi page 46). C'est d'autant plus dommage que la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères – néerlandais inclus – constitue un vrai plus sur le CV.

Quand elle n'est pas tout simplement indispensable pour décrocher un emploi. »

« Six années de secondaire avec au moins 4 heures de néerlandais par semaine devraient suffire à préparer les élèves à suivre les cours du supérieur », estime Dany Etienne. Or, une autre étude de l'UCL, « généralisable à toute la FWB », selon Philippe Hiligsmann, montre que les étudiants entrant à l'université – qu'on suppose donc les mieux formés – n'ont atteint que le niveau A2 du CECRL en néerlandais, « alors que cela devrait être au moins B1, voire B1+, comme c'est souvent le cas en anglais. » Sans surprise, « ceux qui ont suivi l'enseignement en immersion ont un meilleur niveau ». Mais les élèves qui sortent de l'enseignement technique ou professionnel, eux, ne sont nulle part.

Pour Dany Etienne, « l'objectif visé n'est pas atteint. Or, à 18 ans, il est déjà trop tard. On peut toujours suivre des cours et se perfectionner, mais on n'atteindra plus la maîtrise. La solution ? Renforcer l'enseignement des langues dans le secondaire (au moins 2 x 4 h par semaine partout, plaide Dany Etienne). Pour Philippe Anckaert, il faudrait instaurer une certification externe à la sortie des études primaires et secondaires, une sorte de « bac en langues modernes ». En tant que chef du groupe de travail « langues » du Pacte pour un enseignement d'excellence, c'est ce qu'il préconise auprès du gouvernement. ♦

En chiffres

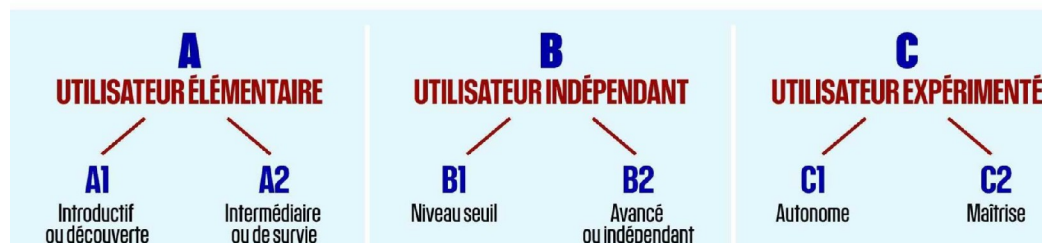
- 58 % des adultes belges connaissent au moins une langue étrangère.
- L'anglais pour 48,9 %.
- Le français pour 31,4 %.
- Le néerlandais pour 12,3 %.
- L'allemand pour 3,1 %.

Source : Stabel, Connaissance des langues en Belgique, 2013.

Le cadre commun de référence

Le CECRL décrit les compétences en langues étrangères à six niveaux (A1 et A2, B1 et B2, C1 et C2) plus trois niveaux intermédiaires (A2+, B1+, B2+). Basé sur une recherche empirique et une large consultation, cette échelle permet de

comparer des tests et des examens en différentes langues et fournit une base pour la reconnaissance mutuelle de certifications en langues, histoire de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.



UNE IMMERSION QUI N'A QUE DU BON ?

Nuisible pour la langue maternelle, ou le meilleur moyen d'apprendre une langue étrangère ? L'enseignement en immersion fait débat. Il a aussi tendance à se développer très fortement en Belgique, comme en témoigne l'explosion du nombre d'écoles qui le proposent.

PAR MARIE-EVE REBTS

L'enseignement en immersion a le vent en poupe en Belgique. Pourtant, avant qu'il soit reconnu officiellement en 1998, les écoles qui pratiquaient un tel enseignement se comptaient sur les doigts de la main en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une quinzaine d'années plus tard, le paysage a bien changé : lors de l'année scolaire 2014-2015, on dénombrait plus de 150 écoles fondamentales et 100 établissements secondaires où l'apprentissage immersif était utilisé. Malgré cette forte augmentation de l'offre, la demande n'est toujours pas comblée et les listes d'attente se font de plus en plus longues dans certaines régions, poussant parfois les parents à inscrire leurs enfants à l'école dès la naissance.

D'où vient cet engouement, mais d'abord qu'entend-on exactement par « enseignement en immersion » ? Le décret de 1998, qui reconnaît officiellement ce type d'enseignement, le décrit comme une « procédure pédagogique visant à assurer la maîtrise des compétences attendues en

assurant une partie des cours et des activités pédagogiques de la grille horaire dans une langue moderne autre que le français en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue ».

Concrètement, l'immersion propose donc que la langue étrangère ne soit pas enseignée en tant que telle, mais serve de support à l'apprentissage d'autres matières comme les mathématiques, les sciences, la géographie... Cela signifie qu'une part plus ou moins importante des cours est dispensée dans une langue étrangère. La réglementation prévoit 8 à 21 périodes en immersion entre la troisième maternelle et la deuxième primaire, puis un maximum de 18 périodes jusqu'à la sixième primaire. En secondaire, le temps consacré à l'apprentissage en immersion se réduit encore un peu plus – entre 8 et 13 périodes.

Dans ce type d'enseignement, les élèves apprennent d'abord généralement à lire

et écrire dans une langue étrangère avant même de maîtriser ces compétences dans leur langue maternelle. « Nos élèves débudent la lecture en français seulement en fin de première ou en début de deuxième

primaire », explique Jean-Sébastien Lamborelle, directeur de l'école communale d'Anvaing, où l'on pratique l'apprentissage immersif du néerlandais. « En troisième année, ils accusent un léger retard en français. Nous augmentons alors petit à petit les cours dans leur langue maternelle pour rattraper les lacunes et s'assurer que les élèves acquièrent les mêmes compétences que dans un enseignement traditionnel. Cette différence de pédagogie n'a pas d'impact négatif sur le niveau des élèves, en témoignent les excellents résultats qu'ils décrochent au CEB. »

Cette conclusion a d'ailleurs été démontrée par des études menées au Canada, où l'immersion est pratiquée depuis de nombreuses années. Il a ainsi été établi que, malgré certains retards observables à un moment précis de la scolarisation, il n'y a pas de différence à long terme entre les élèves suivant un programme immersif ou traditionnel. Une étude de l'ULB a même relevé qu'en fin de primaire, les enfants plongés en immersion obtiennent des performances en français oral qui sont légèrement supérieures aux élèves ayant suivi un enseignement uniquement francophone.

Les idées reçues selon lesquelles l'enseignement en immersion dégraderait la maîtrise de l'orthographe ou entraînerait des problèmes lexicaux dans la langue maternelle sont donc fausses.

Pas bilingues, mais...

Si l'enseignement en immersion ne dégrade pas la connaissance de la langue maternelle, permet-il vraiment de maîtriser une seconde langue ? L'ULB a mené une évaluation des programmes d'immersion en Fédération Wallonie-

Bruxelles en comparant des élèves néerlandophones à des francophones ayant suivi leurs six années de primaires en immersion. Sans surprise, il en ressort que ces derniers possèdent de moins bonnes compréhension et expression orales que les natifs, mais la maîtrise du néerlandais est proportionnelle au temps d'exposition à la langue. Les francophones qui ont bénéficié d'un enseignement à 75% en langue étrangère lors de leurs premières années sont ainsi mieux armés que ceux qui ont pratiqué le néerlandais durant seulement 50% de leur temps scolaire. La différence tient aussi au fait que les premiers ont été plus exposés à leur seconde langue en dehors de l'école, que ce soit dans le cadre des vacances ou simplement en regardant la télévision en néerlandais.

Cette analyse démontre donc deux choses : d'une part, l'impact de l'implication personnelle de l'élève sur la maîtrise de la seconde langue, et d'autre part une certaine limite de l'enseignement immersif. Contrairement à ce que l'on croit parfois, ce dernier n'a pas la vocation de produire des parfaits bilingues, mais plutôt de permettre aux élèves de se débrouiller dans une seconde langue. « La notion de bilingue est de toute façon difficile à déterminer », souligne Jean-Sébastien Lamborelle. « Cependant, en sortant de sixième primaire, certains de nos élèves se sentent capables de se diriger vers un enseignement néerlandophone. Cela ne veut pas forcément dire qu'ils maîtrisent parfaitement la langue, mais qu'ils ont suffisamment d'outils pour s'intégrer petit à petit dans un cursus en néerlandais. »

En plus d'offrir une connaissance utile d'une autre langue, l'immersion apporterait également davantage d'outils et d'aptitudes pour apprendre d'autres langues étrangères plus tard. Peut-on pour autant le conseiller à tout le monde ? « L'enseignement immersif est prévu pour que les enfants soient autonomes, donc il n'est pas nécessaire que les parents connaissent ou maîtrisent

la langue étrangère pratiquée à l'école », précise Jean-Sébastien Lamborelle. « C'est une méthode qui ne réclame pas plus de travail que l'enseignement classique. Par contre, on la déconseille aux enfants qui souffrent de troubles de l'apprentissage comme la dyslexie, la dysphasie, la dyscalculie... car ils risquent d'éprouver encore plus de difficultés dans un programme en immersion. » ♦

Une pratique d'abord illégale

Si les Canadiens ont mis en place l'enseignement en immersion à partir des années 1960, il a fallu attendre quelques décennies pour le voir apparaître en Belgique. Avant 1998, les lois linguistiques de 1963 imposaient que l'enseignement dans chaque Communauté soit dispensé dans la langue correspondant à celle-ci. Donner des cours dans une autre langue comme le propose l'immersion était donc en principe interdit. Les rares écoles qui voulaient pratiquer une telle

pédagogie devaient demander une dérogation chaque année, comme l'a fait le lycée Léonie de Waha, à Liège, qui fut l'un des premiers établissements à intégrer l'immersion en Belgique lors de la rentrée 1989-1990. C'est seulement en 1998, à l'occasion du décret sur l'enseignement fondamental, que l'enseignement immersif a bénéficié pour la première fois d'une reconnaissance officielle et a été autorisé à certaines conditions. La mise en place de cette mesure n'a pas suscité la création de nouvelles écoles la première année qui l'a suivie, mais ensuite l'enseignement en immersion n'a plus cessé de se développer dans notre pays.

DEVENIR POLYGLOTTE SANS QUITTER LA BELGIQUE

Pas le temps ou l'occasion de partir à l'étranger pour apprendre les langues ? Il existe une multitude de méthodes en Belgique. Zoom sur quelques solutions classiques, et d'autres plus originales...

PAR MARIE-EVE REBTS

Les cours privés

Avoir un professeur rien que pour soi, c'est idéal pour une progression et un apprentissage personnalisés. Cela permet aussi de choisir ses créneaux horaires, mais cette liberté a un coût ! Celui-ci varie selon le professeur choisi, s'il s'agit d'un étudiant ou d'un professionnel, si la leçon a lieu à domicile ou au sein d'une école, etc. Pour les plus occupés, il est désormais possible de suivre des cours à distance avec un professeur grâce au téléphone ou à Internet. Ceux qui souhaitent faire d'une pierre deux coups peuvent aussi trouver des cours et stages de musique ou de sport dispensés dans une autre langue. Seul bémol : le vocabulaire développé sera souvent limité à un domaine bien précis.

L'hypnose

Cela peut sembler fantaisiste, mais l'hypnose est une façon on ne peut plus sérieuse d'apprendre une langue étrangère ! La méthode consiste habituellement à apprendre l'autohypnose, puis à entendre des textes en langue étrangère avant de pratiquer l'oral sous hypnose également. Même s'il ne s'agit pas d'une solution miracle, l'état d'hypnose présente l'avantage d'augmenter les capacités de concentration et de mémorisation, tout en désinhibant le patient qui ose plus facilement s'exprimer dans une autre langue. Il semblerait que l'écoute sous hypnose permette aussi d'ouvrir l'oreille à des tonalités inhabituelles, ce qui favorise notamment la prononciation. A savoir : ces séances sont généralement

assez coûteuses...

Les clubs de conversation

Par rapport aux cours traditionnels, les clubs de conversation ont l'avantage de proposer un cadre ludique, spontané et un apprentissage plus axé sur des situations concrètes. C'est aussi une solution souvent économique, mais qui néglige habituellement l'aspect écrit. Certaines tables allient l'utile à l'agréable en proposant des dégustations à thème après les séances. On trouve aussi des clubs plus axés sur les enfants, sur l'utilisation professionnelle des langues, etc.

Les applications

Aujourd'hui, il existe des applications mobiles pour à peu près tout... y compris pour apprendre les langues : Babbel, l'une des plus connues, propose par exemple d'améliorer sa prononciation grâce à une fonction de reconnaissance vocale. Elle offre aussi une variété de cours dans une dizaine de langues afin de développer son vocabulaire et se tes-

ter. Duolingo propose, quant à elle, une version plus ludique, avec des exercices contre la montre et des points à récolter. On peut aussi citer MosaLingua, qui est basée sur des principes de sciences cognitives et intègre des dialogues enregistrés ainsi qu'un système de répétitions espacées.

Wallangues

Les plates-formes en ligne d'apprentissage des langues sont désormais des outils courants, et Wallangues a la particularité d'être une initiative de la Wallonie. Elle est centrée sur les trois langues nationales ainsi que l'anglais. Wallangues rassemble des cours multimédias et interactifs pour améliorer à la fois la compréhension à l'audition et à la lecture, ainsi que les expressions écrite et orale. L'expérience se prolonge hors ligne avec des cafés-langues autour de jeux de société, des tables de conversation ou encore les « Wallangues in the city », des jeux de pistes qui permettent de découvrir la culture wallonne au contact d'autres utilisateurs... et en travaillant ses langues. Wallangues possède un équivalent bruxellois : Brulingua. ♦